



santé-social genève

## Task Force « Formation initiale pour adultes – ASA | ASSC | ASE »

### Groupe de travail métier – OCE | Hospice Général

La séance a eu lieu le 13.04.2026 à OrTra santé-social de 14h à 16h en présence de représentant·e·s de l'OCE et de l'Hospice Général.

Personnes inscrites :

CELI VEGAS Valérie, Chargée de projets et de mesures d'insertion, Hospice général - *présente*

DA SILVA CARVALHO Ricardo, Chef de service, Hospice général - *excusé*

SINGARELLA Caroll, Directrice, OCE Direction de l'employabilité (DEMP) - *présente*

BORETTI-GRANDJEAN Catherine, Responsable de formation, OCE Direction de l'employabilité (DEMP) - *présente*

BRUNNER Léa, Cheffe de secteur, OCE Direction d'aide au retour à l'emploi (DARE) - *excusée*

PAQUIEN Christophe, Emplois de Solidarité (EdS), OCE Direction d'aide au retour à l'emploi (DARE) - *présent*

### Réflexion sur les profils des personnes candidat·e·s à la formation :

Pour ce premier atelier avec les représentant·e·s des « assurances sociales », il a été demandé aux personnes présentes, réparties dans deux groupes, de réfléchir aux profils des candidat·e·s qui souhaitent intégrer une formation ASA, ASSC ou ASE, dans leur contexte institutionnel respectif.

Les profils identifiés ont pu être regroupés dans les catégories suivantes :

#### ASA

- 1) Personne loin de la cible avec un fort besoin de formation. Personne non francophone avec des expériences multiples, mais précaires, ou peu d'expérience. Éventuellement diplômé·e ASCRS ou AA
- 2) Personne avec une formation d'ASCRS ou d'AA, avec une expérience professionnelle, actuellement au chômage
- 3) Personne travaillant dans le dispositif « Mary Poppins », expérience dans l'accompagnement avec un faible niveau de français pour la plupart (seulement 30% sont francophones)

#### ASSC

- 1) Personne au chômage qui a besoin de voir tous les domaines de compétences, ayant un bon niveau scolaire (éventuellement formation secondaire II non professionnelle), avec peu d'expérience dans le domaine, qui a besoin d'un contrat DUAL (éventuellement RAC) pour toucher les AFO – plutôt « reconversion »
- 2) Jeune en rupture (18-30 ans) avec peu d'expérience dans le domaine ou qui a cumulé des petits jobs donc expérience fractionnée.

#### ASE

- 1) Jeune avec peu d'expérience ou expérience dans le privé (non reconnue) mais qui souhaite devenir ASE
- 2) Jeune en capacité de faire un apprentissage qui a éventuellement déjà eu une formation du secondaire II non professionnelle

## Réflexion sur les dispositifs de formation :

Après présentation des travaux préparatoires menés par le Pôle formation de l'OrTra, 3 propositions ont été retenues pour répondre aux différents besoins des profils analysés :

### Apprentissage pour adultes

**Durée :** 2 à 3 ans (selon diplôme visé et | ou prérequis individuels)

**Objectifs :** Acquérir toutes les compétences professionnelles pour obtenir leur diplôme.

**Public :** Personne avec peu ou pas d'expérience professionnelle, qui a besoin d'une formation complète.

**Points d'attention :** Le maintien du salaire durant l'apprentissage est un point stratégique pour permettre à la personne de mener à terme sa formation.

### Formation longue

**Durée :** 18 mois à raison d'un jour | semaine (ou cours bloc pour ASA)

**Objectifs :** Passer en revue tous les domaines de compétence

**Public :** Personne prête à changer de posture professionnelle, en emploi, avec une expérience dans le domaine visé

**Points d'attention :** Evaluation du niveau avant l'entrée en formation, afin de valider la capacité de suivre une formation de niveau AFP | CFC, et être en emploi ou disposer d'un lieu de pratique pendant la formation pour pouvoir transférer les connaissances.

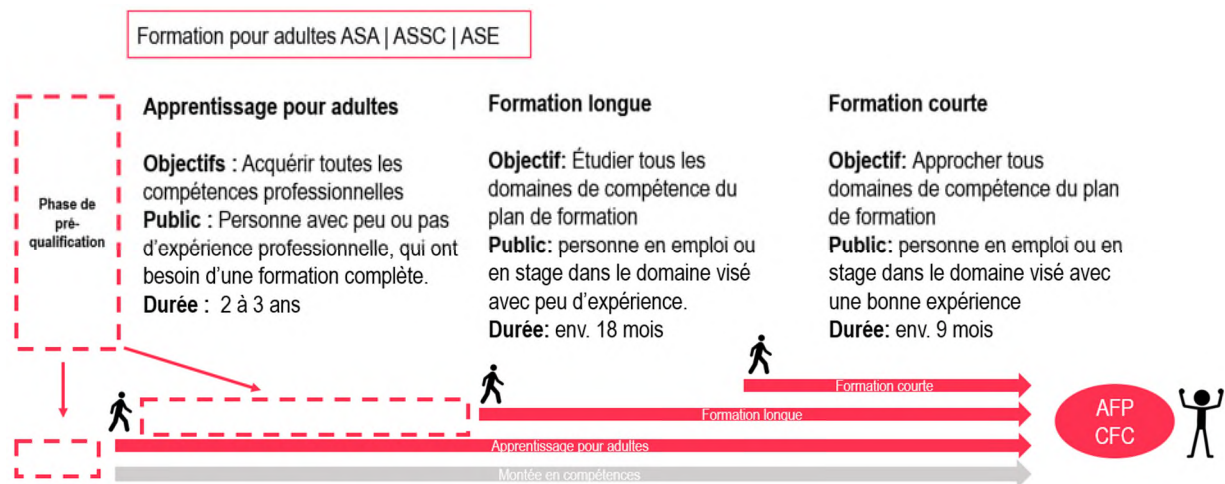
### Formation courte

**Durée :** 9 mois à raison d'un jour | semaine

**Objectifs :** Travailler sur des situations emblématiques en approche par compétence

**Public :** Personne en emploi, avec une solide expérience dans le domaine visé

**Points d'attention :** être sur le terrain au moment de la formation afin de pouvoir transférer les connaissances et être prêt·e à s'investir dans une formation intensive.





## Synthèse

Globalement, les différents groupes identifiés sont des profils qui correspondent à la formation longue. Avec peu d'expérience ou un faible niveau de français, ce dispositif répond à un besoin de revoir toutes les compétences afin d'acquérir la posture professionnelle. De plus, une formation trop rapide n'est pas envisageable pour des personnes allophones.

Dans certains cas, une phase de préqualification pourrait même être nécessaire afin d'accompagner les candidats dans la réussite de leur formation. Cette phase, à définir encore, pourrait concerner des compétences de bases notamment en français et s'appuie sur l'expérience du dispositif de l'OrTra « InASA ».

Par ailleurs, il sera nécessaire de réfléchir à la densité de la formation pour certains groupes, notamment pour le dispositif ASA, qui répondrait mieux à certain·e·s bénéficiaires de l'OCE (DEMP) pour qui le délai cadre ne permettrait pas de suivre une formation de longue durée.

Enfin, une partie du public identifié serait idéalement dirigé vers la voie de l'apprentissage. Ce dispositif est possible en format raccourci si la personne possède certains prérequis. La question du salaire reste cependant épineuse, surtout pour les adultes en formation. Sans un salaire minimum, le risque d'abandon est élevé.

## Partage des différentes réflexions lors du groupe de travail

Le premier problème soulevé est la difficulté pour l'OCE (DEMP) de se calquer sur une année scolaire. Le besoin d'avoir plusieurs rentrées par année a été abordé. Aujourd'hui c'est possible pour les ASA uniquement car cela dépend de la procédure de qualification (PQual).

Il a été soulevé aussi qu'il serait peut-être pertinent d'impliquer aussi le SECO (et pas seulement le SEFRI) car la réalité terrain ne reflète plus le cadre légal des AFO. Le projet pilote genevois augmente certes le montant mensuel (à savoir 4300 CHF à Genève, au lieu de 3500 CHF au niveau fédéral), mais ne lève pas non plus l'obstacle temporaire.

À noter que les ASA 8 mois ne peuvent accéder aux AFO et leur salaire est donc le salaire du chômage réel.

Une proposition a été soumise que l'OrTra fasse un contrat de travail avec le bénéficiaire pour le rémunérer 4300 CHF | mois que l'OCE rembourserait ensuite à l'OrTra. Cela permettrait de remplir les conditions nécessaires à l'obtention d'un salaire pour le bénéficiaire.

La deuxième demande consiste aussi dans des formations plus denses qui permettent de raccourcir la durée de formation. Il est en effet envisageable de condenser un parcours complet de 18 mois sur 9 mois si le public a la capacité cognitive d'assimiler beaucoup d'informations en peu de temps.

Si la formation doit être plus longue (ou apprentissage pour adulte), l'OCE rappelle qu'un·e candidat·e de l'Hospice peut quitter l'HG pour accéder à un emploi de solidarité (EdS). Actuellement 45% des EdS viennent de l'HG.

Il a également été rappelé que pour rentrer dans un dispositif selon l'article 32, il est nécessaire d'avoir 5 ans d'expérience professionnelle et 2-3 ans (selon la profession) dans le domaine visé. Le nombre d'années d'expérience dans le domaine est un critère pour se présenter à la PQual.

Concernant le financement, il devrait être envisagé d'utiliser certaines parties pour financer l'écolage. L'OCE (DEMP) mentionne une modification possible des directives SECO afin d'utiliser le budget MMT pour la formation et les AFO pour le salaire. La formation professionnelle pour adultes devrait pouvoir



santé-social genève

bénéficiaire de budgets propres (comme pour les jeunes) ; il a été proposé de se revoir avec l'OFPC afin d'étudier la possibilité. L'OCE est cependant conscient qu'il serait plus facile pour l'OFPC de moduler des classes dédiées aux adultes si l'OCE était apte à fournir des classes entières au moment des rentrées scolaires, plutôt que des candidatures au compte-gouttes.

Le groupe estime que cela demanderait une coordination entre les différents acteurs, qui pourrait se faire notamment selon la provenance ou l'accompagnement de l'individu (conseiller OCE, assistant social HG), pour une intervention précoce et un parcours en plusieurs étapes (OCE -> HG mesures préalables compétences de base -> employabilité) qui pourraient être distinctes en temporalité (par exemple rentrées ASA, avec programme inASA préalable).

On revient une nouvelle fois sur une intervention possible au niveau du SEFRI sur l'apprentissage pour adultes, afin que l'ordonnance de formation puisse être adaptée en termes de durée et de contenus (CG obligatoire ou non), selon le profil de l'individu adulte, plus hétérogène que celui des jeunes (apprenti·e·s).